

Rentrée impossible le 3 janvier !

Surtout la santé... Mais pas à Jean Zay

Alors que le Ministre de la santé a estimé qu'un tiers des personnels de l'éducation nationale seraient atteints par le variant Omicron courant janvier (et que le taux d'incidence en Seine-Saint-Denis implique que sur un ensemble de 30 personnes réunies dans une salle de classe, il y a 71 % de chances qu'il y ait une personne positive parmi elles), nous nous inquiétons de la faiblesse du protocole et de son opérationnalité au lycée Jean Zay.

Comment ce protocole sanitaire serait-il en effet praticable dans notre établissement ?

- Qui serait chargé de s'assurer que chaque absence soit éventuellement liée à une contamination covid ? (étant donné que la confirmation des familles est rendue nécessaire)
- Qui sera chargé de recueillir, vérifier et traiter les trois documents successifs nécessaires pour permettre la réintégration en classe de chaque élève cas contact ? (J0, J+2 et J+4)
- Comment contrôler, dès la grille, que les élèves soient en accord avec le dit protocole ?
- Quel vecteur de communication est prévu à l'adresse des personnels concernant les cas positifs et contact pour permettre un accueil de tous en sécurité en classe et dans l'établissement ?
- Comment aérer des salles dont les fenêtres ne s'ouvrent plus depuis plusieurs années et cela de manière notable ?
- Comment la partie sanitaire du protocole peut-elle être assurée alors que deux postes d'agents viennent d'être supprimés et que le personnel semble déjà insuffisant ?

Au vu de cette complexité insurmontable et de l'insuffisance manifeste du protocole, nous exigeons de prendre les mesures nécessaires à la continuité du service public d'éducation au lycée Jean Zay dans la sécurité de tous, aussi :

- de remettre en place le protocole de fonctionnement en demi-jauge éprouvé l'année dernière dans des conditions sanitaires moins alarmantes que celles d'aujourd'hui,
- D'équiper chaque salle de l'établissement de purificateur d'air, de capteur de CO2, de gel et lingettes désinfectants,
- de faire en sorte que les nombreuses fenêtres condamnées puissent être ouvertes ;
- de communiquer quotidiennement et de manière transparente sur l'étendue et les conséquences de l'épidémie au sein de l'établissement.

Alors que cette épidémie dure depuis deux ans, le Ministre supprime des postes (400 dans le secondaire prévus à la rentrée prochaine) et refuse d'en créer alors que l'éducation est proclamée priorité absolue du gouvernement. Nous souhaitons le maintien des cours en présentiel en sécurité pour tous mais ne sommes pas responsables de la politique austéritaire de ce gouvernement.

Les personnels réunis ce jour pour un fonctionnement non-dégradé du lycée Jean Zay et soutenus par leurs organisations syndicales : CGT-Educ', SNES, Sud-Education.